

Luxembourg, le 26 octobre 2017

Monsieur Mars DI BARTOLOMEO
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures:

« Dans un article paru le 25 octobre 2017 sur le site internet de la radio 100,7, il est rapporté que le « Auswärtiges Amt » en Allemagne avait publié au mois de septembre une recommandation de voyage pour le Luxembourg. Dans cette recommandation le « Auswärtiges Amt » avertissait les voyageurs allemands du taux élevé d'accidents routiers au Luxembourg et mettait notamment en question la sécurité des piétons dans le trafic. Bien que la recommandation ait été retirée entre-temps, le fait reste que le nombre des accidents impliquant des piétons a augmenté dans les derniers mois.

Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre :

- Monsieur le Ministre a-t-il des statistiques précises sur les accidents impliquant des piétons des derniers 6 mois et les circonstances respectives ?*
- Monsieur le Ministre a-t-il des explications pour cette hausse des accidents ?*
- Monsieur le Ministre a-t-il fait une analyse des différentes causes des accidents en relation avec des piétons ?*
- Qu'est-ce que Monsieur le Ministre envisage de faire pour contrer cette tendance ?*
- Etant donné que la période de l'année la plus périlleuse pour les piétons dans le trafic arrive, quelles mesures concrètes Monsieur le Ministre envisage-t-il ? »*

Croyez, nous vous prions, Monsieur le Président, à l'assurance de notre très haute considération.

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu



Max HAHN
Député



Claude LAMBERTY
Député